

Préavis municipal no 99 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif "En Bord", la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires

Rapport de la commission des finances

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances composée de :

Laurent BACHELARD	1 ^{er} membre
René BARIONI	Rapporteur
Katia ANNEN	
Claudine BOVET	
Regina BOVET	
Valérie CORNAZ-ROVELLI	
Christian VERNEX	
Jeannette WEBER	
Isabelle WEGMANN	

s'est réunie les 2 et 12 mai, ainsi que le 9 juin 2016.

Excusés : Katia Annen et Christian Vernex, le 2 mai

Remerciements

La commission remercie vivement M. Collaud, municipal des finances, de sa disponibilité, de la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance du 12 mai.

Préambule

Outre les raisons principales du refus du préavis 44 par la COFIN en février 2014, telles que mentionnées dans le préavis 99, il est à noter que les incertitudes liées à de nombreux projets nécessitant des investissements importants (comme la piscine) avaient également joué un rôle. La COFIN tient à remercier la municipalité d'avoir présenté une vision globale des installations prévues à court et moyen terme, ce qui permet au Conseil communal de prendre en compte les futures dépenses concernant le centre sportif. Elle salue également la réalisation d'une étude plus détaillée sur le coût d'une reconstruction de l'entier du bâtiment.

Aspects financiers

a) Terrain synthétique

Selon la COFIN, la réalisation de ce terrain bénéficie d'une relation coût-utilité avantageuse en raison de :

- l'augmentation importante des effectifs du FC Gland et le fait que le club se voit obligé de refuser des enfants qui souhaiteraient y adhérer ;
- le déplacement du FC Lusitano à En Bord ;
- une meilleure utilisation des infrastructures des Perrerets pour les clubs de rugby et de football américain

Préavis municipal no 99 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif "En Bord", la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires

Rapport de la commission des finances

- des frais d'entretien faibles ;
- un ratio favorable entre le nombre d'heures d'utilisation du terrain et son coût.

Il est à noter que la durée de vie moyenne de ce type d'installation est de 15 ans, ce qui explique la durée de l'amortissement. En effet, la loi prévoit un amortissement plus court que les 30 ans habituels si la durée de vie d'un bien est connue.

b) Réfection de la buvette

Les montants relatifs aux travaux de refonte de la buvette sont les suivants :

• démontage ancien mobilier et ancien bar y compris évacuation et reprise électricité et raccords chapes	CHF	20'000.--
• fourniture et pose de mobilier neuf, inclus plan de travail en Corian ou inox	CHF	22'000.--
• fourniture et pose appareils de froids	CHF	12'000.--
• plomberie	CHF	8'000.--
• électricité	CHF	8'000.--
• fabrication comptoir, carrelage crédence	CHF	10'000.--
• fourniture et pose d'un rideau anti effraction sur comptoir	CHF	20'000.--
		100'000.--
 Total TTC	CHF	 100'000.--

On peut rappeler que le préavis 44 prévoyait un montant de CHF 130'400.- pour la buvette. La diminution de CHF 30'400.- porte sur la fourniture et la pose de mobilier et d'appareillages de cuisine.

Il faut également souligner que les instances du FC Gland sont tout à fait satisfaites du projet présenté et des dépenses consenties.

c) Remplacement des luminaires sur les chemins d'accès

La COFIN estime que ces travaux, qui n'étaient pas prévus dans le cadre du préavis 44, sont utiles, puisqu'ils vont contribuer à la réduction de la facture énergétique du centre sportif.

d) Aspect économique et développement durable

La réduction de la consommation de gaz de l'ensemble du bâtiment sera d'environ 113'000 kWh, soit approximativement CHF 6'000.-/année.

En outre, comme le mentionne le préavis, « les travaux de rénovation pourraient bénéficier de subventions dans le cadre du programme Bâtiments de la Confédération, complétées par un bonus cantonal, sous réserve que la rénovation menée remplisse tous les critères associés au programme, en particulier dans le choix de la performance thermique de l'enveloppe ».

Préavis municipal no 99 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif "En Bord", la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires

Rapport de la commission des finances

e) *Construire du neuf ou rénover ? Comparatif des solutions*

	Real sport (neuf)	Rénovations (préavis 99)
Vestiaires	14 de 30 m ² = 420 m ²	10 de 37.5 m ² = 375 m ²
Buvette FC Gländ	150 m ²	125 m ²
Buvette Lusitano	100 m ²	-
Vestiaires arbitres / entraîneurs	7 de 10 m ² = 70 m ²	1 simple de 7 m ² 1 double de 12.5 m ² 1 triple de 22 m ² Total = 41.5 m ²
Bureau	1 de 15 m ²	1 de 25 m ²
Locaux de stockage football	4 locaux = 200 m ²	235 m ² en sous-sol
Local fitness	1 de 100 m ²	1 local de 75m ² 1 dépôt de 19 m ² Total = 94 m ²
Local tennis	1 de 50 m ²	-
Local technique	1 de 10 m ²	1 de 12.5 m ² 1 de 25 m ² Total = 37.5 m ²
Local entretien / garage	1 de 25 m ²	1 de 25 m ² vers parking
WC public	-	1 WC femme de 12.5 m ² 1 WC homme de 12.5 m ² Total = 25 m ²
Surfaces	1140m ²	958 m ²
Deux vestiaires supplémentaires		550'000.-
Montant des travaux	5'000'000.--	1'855'000.--

On constate que le projet de la municipalité coûte 3 millions de moins que la solution de Réal Sport. En effet, les structures en béton et métalliques sont saines et la durée de vie des vestiaires sera la même, quelle que soit la solution retenue. De plus, les dépenses prévues pour ces travaux ne seront suivies que par des frais d'entretien habituels; il n'y aura donc pas d'autres investissements pour les vestiaires existants. Selon la municipalité, « la construction de deux vestiaires supplémentaires répondra aux besoins futurs et l'implantation actuelle du bâtiment étant idéale, elle ne nécessite pas de repenser l'entier des infrastructures ».

On peut également relever que la subvention versée par le Fonds du Sport serait la même (CHF 197'100.- selon une estimation de la fondation du sport).

Enfin, il est à noter que les montants relatifs au terrain synthétique, à l'isolation et au chauffage/ventilation seront soumis à la loi sur les marchés publics.

Préavis municipal no 99 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif "En Bord", la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires

Rapport de la commission des finances

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la commission des finances recommande, à la majorité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis, soit :

Le conseil communal

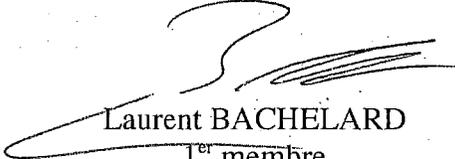
- vu - le préavis municipal no 99 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif "En Bord", la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires;
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- I. d'accorder le crédit de CHF 3'643'600.-- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- II. d'autoriser la municipalité à prélever la somme de CHF 370'000.-- sur le compte 822.3656.10 "subvention efficacité énergétique propre usage";
- III. d'autoriser la municipalité à prélever la somme de CHF 273'600 -- sur le compte 823.3656.10 "subvention développement durable propre usage";
- IV. d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 3'000'000.--.

Préavis municipal no 99 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif "En Bord", la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires

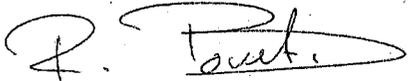
Rapport de la commission des finances


Laurent BACHELARD
1^{er} membre


René BARIONI
Rapporteur

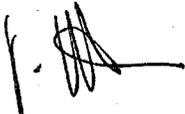

Katia ANNEN


Claudine BOVET


Regina BOVET


Valérie CORNAZ-ROVELLI


Christian VERNEX


Jeannette WEBER


Isabelle WEGMANN